

PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ECOLE

ECOLE : MATERNELLE CALADE SAINT ROCH	DATE : 11/10/2022
Adresse : 1, Route du Chemin Neuf – 06410 BIOT	

PARTICIPANTS :

Directrice : Mme DELAÎTRE Fabienne (Terracotta : PS/MS/GS).

Enseignantes : Mme NEGRO Florence (Bouton d'or : TPS/PS/MS/GS), Mme MONTENON Florence (Indigo : PS/MS/GS), Mme FARGANEL Rachel (Emeraude : PS/MS/GS), Mme MURIALDO Nathalie (Fushia : PS/MS/GS).

Adjoint à l'éducation : M. BIJAOUI Georges (excusé).

Adjoint à l'enfance et à la jeunesse : Mme PAVAN Laura.

Représentants des Parents d'Elèves : Jérôme THERME, Marion FLAHAUT, Aurélie PUGNET, Aude CAMUS, Flavie LEPINE, Emmanuelle CARRIQUE, Fabien DELMAS, Marine CANESSA

Responsable du Service Loisirs Jeunesse : Mme DUMAS-MITON Anne

Responsable du service petite enfance, éducation et sports : Mme Ingrid BERY

Déléguée Départemental de l'Education Nationale : Mme Jocelyne CAMATTE

ORDRE DU JOUR :

Présentation des membres du Conseil

Élections des parents d'élèves

Effectifs 2022/2023

Approbation du règlement intérieur de l'école

Sécurité

Point sur le projet d'école et informations sur les actions pédagogiques de l'année

Questions diverses

POINTS ESSENTIELS DE LA REUNION :

Elections des parents d'élèves :

Nombre d'inscrits : 212

Nombre de votants : 146 Parents élus : 5 sièges et 5 suppléants

Taux de participation : 68.87 % (an dernier 56,44 %)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
CANESSA Marine	THERME Jérôme
FLAHAUT Marion	DELMAS Fabien
CAMUS Aude	LEPINE Flavie
CARRIQUE Emmanuelle	LOISEAU Valérie
HADROUGA Naomie	PUGNET Aurélie

Merci à l'équipe des parents des associations (APE et Amstramgram) pour l'organisation des élections cette année.

Cette année encore, le vote a eu lieu exclusivement par correspondance (possibilité donnée par l'Arrêté du 19 août 2019 – article 1 et voté au conseil d'école).

Effectifs 2022-2023 :

Classe Bouton d'or : 1 TPS + 5 PS + 7(+1 attendu) MS + 10 GS = 24 élèves

Classe Indigo : 6 PS + 9 MS + 10 GS = 25 élèves

Classe Emeraude : 5 (+1 attendu à la rentrée) PS + 7 MS + 11 GS = 24 élèves

Classe Fushia : 5 PS + 8 MS + 11 GS = 24 élèves

Classe Terracotta : 5 PS + 8 MS + 11 GS = 24 élèves

École : 121 élèves bientôt dont 1 TPS, 27 Petits, 40 Moyens et 53 Grands.

La moyenne de classe est de 24,2. Demande par Fabienne Delaître à la mairie des perspectives pour la rentrée 2023

(enfants nés en 2020) pour la préparation de la carte scolaire avant le 8 novembre. Bien sûr, les chiffres annoncés par la mairie ne représenteront pas la réalité de la rentrée 2023. Nous pouvons constater l'effectif important de GS qui partiront en CP l'an prochain et le faible effectif de PS. Heureusement, de nombreuses inscriptions en cours d'année en MS et GS pourront peut-être permettre d'éviter une fermeture de classe pour l'an prochain.

Approbation du règlement intérieur de l'école :

Le règlement intérieur de l'école prend appui sur le règlement départemental tout en ne conservant que les dispositions directement utiles à la vie quotidienne de l'école. Ce règlement est disponible en ligne sur le site de l'inspection académique (mise à jour le 23/06/2020).

Lecture du règlement proposé.

Présentation de la charte de la laïcité et du plan de prévention contre le harcèlement à l'école.

Vote : le règlement intérieur est approuvé à 12 voix pour et 0 voix contre.

Sécurité / Interventions de la Mairie (travaux, parc informatique et utilisation des cars...) ainsi que budget 2023 :

Deux **PPMS** distincts : un pour les risques majeurs, un pour l'attentat-intrusion.

Ils renferment toutes les procédures inhérentes à chaque risque, les différents scénarios, les informations concernant l'école et les élèves.

Exercices réalisés depuis la rentrée :

Exercice incendie le vendredi 16 septembre.

Exercice mise à l'abri/nuage toxique le mardi 20 septembre.

Exercice attentat/intrusion le jeudi 4 octobre.

Dans l'ensemble, les exercices se sont bien passés à la maternelle.

A noter que les boitiers / télécommandes qui devraient générer automatiquement un appel vers la police municipale si ils sont déclenchés ne sont pas encore fonctionnels sur ce point mais la municipalité est prévenue. De tests seront réalisés sur le temps scolaire pour régler le volume des haut-parleurs car le message n'est pas audible partout dans l'école.

Madame Camatte signale la présence de bouches d'aération dans les toilettes et propose de chercher une solution pour les fermer en cas de nuage toxique.

Flavie Lépine demande si les enfants vivent bien l'exercice attentat-intrusion. Fabienne Delaître envoyait un message aux parents les années précédentes pour les prévenir que leurs enfants pouvaient avoir besoin d'en parler le soir à la maison.

De façon générale, les enfants le vivent bien car cet exercice est effectué sous forme de jeu/compétition entre les classes.

Des exercices ont également été réalisés sur le temps périscolaire (cantine et garderie du soir).

D'autres exercices seront programmés dans l'année (incendie, attentat/intrusion).

De gros **travaux** ont été effectués cet été : tous les sols ont été recouverts d'un revêtement pour résoudre les problèmes d'amiante et la cage d'escalier (et escaliers) ont été repeints comme nous l'avions demandé.

Pour information, nous avons demandé les **climatiseurs** mobiles à la rentrée mais ils ne sont jamais arrivés à l'école. Ces

derniers deviennent obsolètes. Nous maintenons donc notre demande de pose de splits pour le réfectoire et les classes.

Le projet **de création d'une cuisine pour enfants** est en cours, nous attendons les disponibilités de l'équipe des techniques.

Nous avons rendu le 30 septembre nos demandes de mobilier et activités sportives (cirque et natation) pour l'année prochaine. Nous aimerions **valoriser le coin BCD** de la salle d'accueil (demande de présentoirs et poufs), et faire des projets littérature. Nous avons obtenu pour la première fois un don BCD de l'APE cette année. De ce fait, serait-il possible de détacher la bibliothécaire présente sur les deux écoles élémentaires pour organiser les livres et proposer des ateliers à des petits groupes d'élèves ? Ingrid Béry nous explique qu'il s'agit d'un poste agréé par l'Education Nationale et qu'il est réservé aux écoles élémentaires. Une possibilité de faire appel à des bénévoles est évoquée (personnes du 3^e âge / CCAS).

Nous maintenons notre désir de **végétaliser l'école** (devis fourni l'an passé), ce projet serait forcément pensé et coordonné avec les jardiniers de la ville (mise en place de jardinières et d'arrosage automatique afin d'éviter que les plantes meurent l'été). Des possibilités semblaient envisageables l'an dernier. Qu'en est-il aujourd'hui ? Ingrid Béry évoque la participation de la commune à un appel à projet national qui est en cours pour 2024 (subventions avec l'ADEME). Les équipes des écoles de Biot seront consultées.

Quelles évolutions du budget pour 2023 ? Il devrait être assez constant et sera voté en février/mars.

Concernant l'informatique, toutes les classes et le bureau sont bien dotées. Nous attendons seulement un **vidéoprojecteur** pour la classe de Rachel FARGANEL et la pose des vidéoprojecteurs au plafond pour certaines classes a été demandée (demandes datant de plus d'un an).

L'application Kidscare mise en place depuis l'an dernier sur laquelle tous les utilisateurs nous font d'excellents retours sera remplacée l'an prochain par Pronote Primaire. Nous espérons que cette application sera aussi simple d'utilisation et ne perturbera pas les utilisateurs parents et enseignants. Anne Dumas-Miton nous informe que des temps de formation à l'utilisation de la nouvelle application seront organisés.

Point sur le projet d'école et informations sur les actions pédagogiques de l'année :

Point sur la rentrée : c'est la première année où les classes sont constituées entièrement par les élèves des années passées (sauf nouveaux élèves). La rentrée s'est donc passée avec plus de calme que les autres années. Les MS et GS ont repris leurs habitudes dès 8h30. Les PS qui sont arrivés à 9h30 ont été accueillis dans une ambiance calme et familiale par les adultes et les enfants. Nous avons constaté beaucoup moins de pleurs que les années passées et surtout moins de pleurs sur les jours suivants. Nous avons de bons retours des parents d'élèves sur la démarche mise en place dans l'école et nous constatons le retour de certains élèves scolarisés à domicile.

Le projet d'école définit les objectifs de l'école pour 3 ans.

Voici quelques actions que nous avons mises en place ou que nous aimerions mettre en place en suivant les objectifs du projet académique « Ambition 2024 » :

- Olympiades GS/CP (valeurs du vivre ensemble et cohésion de groupe)
- Projet citoyen intergénérationnel ou d'ouverture à des publics différents (handicap, 3^e âge)
- Développer des pratiques de classe qui favorisent les apprentissages, le développement de l'estime de soi et l'ambition : dans chaque classe, création d'îlots de travail par domaines de compétences (ateliers de vie pratique, de mathématiques, de découverte du monde, de langage, de graphisme) permettant les apprentissages autonomes de chaque élève à son rythme. Cf. Céline Alvarez
- Utilisation du numérique pour faciliter des actions à distance (application Kidscare pour le cahier de liaison et le cahier de vie), co-éducation : développer des opérations en lien avec les parents (petits déjeuners, interventions en classe pour un partage de talents, encadrement pour des sorties).
- Axe concernant les adultes de l'école : accompagner les réussites et les innovations : auto-formation à l'aide d'outils existants (livres et site de Céline Alvarez), demande d'observation de classes Montessori à l'inspection de circonscription, et de formations Montessori, partage de compétences entre membres de l'équipe, formation commune (enseignantes et ATSEM) à une pédagogie innovante, observation de classes innovantes, mutualisation des outils.
- Le projet jardin rentre dans la sphère éco citoyenne du projet et dans l'éducation à la santé.

Actions pédagogiques 2022-2023 :

Cycle cirque (10 séances) pour les 5 classes. Au premier trimestre, les classes de Florence MONTENON, Florence NEGRO, Nathalie MURIALDO et Fabienne DELAÎTRE. Au deuxième trimestre, la classe de Rachel FARGANEL.

Cycle natation (10 séances) pour les GS. Au second trimestre, les classes de Fabienne DELAÎTRE, Florence NEGRO, la moitié de la classe de Nathalie MURIALDO. Au troisième trimestre, les classes de Florence MONTENON, Rachel FARGANEL et la moitié de la classe de Nathalie MURIALDO. Enseignantes et ATSEM accompagneront les élèves en rotation. Pour l'instant, trop peu de parents ont proposé de passer l'agrément et nous accompagner. Nous avons besoin de 2 parents (ou autres membres de l'entourage) agréés minimum pour nous accompagner à chaque séance. Sans ce nombre minimum d'accompagnateurs, nous devons annuler les séances.

Les enseignantes inviteront les parents à des **petits déjeuners** au mois de décembre et au mois de juin.

Nous participons aux **volets de l'Avent** organisés par la ville de Biot : volets de l'Avent sur le thème de Noël encore cette année.

Un **spectacle de Noël** interactif aura lieu le lundi 12 décembre. Il y aura un goûter de Noël et la venue du Père Noël est prévue.

Des **sorties médiathèque** sont régulièrement organisées à la demande des enseignantes ou sur proposition de l'équipe de la médiathèque. L'équipe de la médiathèque propose à chaque visite des activités variées et adaptées aux enfants. En octobre, nous avons vu une exposition d'illustrations originales du Petit Chaperon Rouge par Maurèen Poignonec. En novembre, nous serons accueillis pour le thème des monstres et en décembre pour des visionnages sur Noël.

Nous ferons sans doute revenir Patrick ROUGEAUD de **L'Association Lou Cepoun** pour intervenir auprès de toutes les classes afin d'initier les enfants aux chants et aux danses folkloriques provençaux. L'Association de la Commune Libre de la Catastrophe financera tout ou une partie de cette intervention.

En octobre, les classes de Rachel FARGANEL et Fabienne DELAÎTRE feront une **sortie** (ce jeudi) dans un **verger** à Vidauban (pommes). Les classes de Nathalie MURIALDO et Florence MONTENON iront dans une **châtaigneraie** le mardi 18 et la classe de Florence NEGRO ira aux **jardins du MIP** le jeudi 20.

D'autres projets de sorties et d'interventions à l'école sont en cours de préparation.

Nous prévoyons un **spectacle de fin d'année** au théâtre de verdure. La date du mardi 27 juin reste à confirmer (APE/Événementiel).

Kermesse : projetée par l'APE si cela est possible.

Point coopérative scolaire 2021-2022 et perspectives 2022-2023 :

Chaque classe finance ses projets (cuisine, plantations, jeux pédagogiques...) avec les adhésions des parents.

Les fonds de la coopérative centrale proviennent de la vente des photos scolaires (venue de la photographe le vendredi 21 octobre) et des dons d'associations et entreprises.

Les dépenses de l'an dernier ont concerné pour toutes les classes :

- L'achat de matériel pédagogique (Montessori et autres),
- L'achat de petit matériel pour les ateliers de vie pratique, de vie sensoriel,

- Et toutes les dépenses concernant les événements de l'école que nous réitérerons cette année :
 - L'adhésion à l'OCCE (assurance de l'école) environ 330 euros
 - Les cadeaux de Noël et les pochettes cadeaux pour les enfants.
 - Le café et les viennoiseries pour les petits déjeuners avec les parents (environ 300 euros),
 - Les chocolats de la chasse des œufs,
- Cette année, nous investirons dans du matériel spécifique aux sciences et au langage, dans l'achat de meubles adaptés, dans des interventions (anglais, éveil corporel...)

Cette année, nous avons reçu un don de 2000 euros + 200 pour la BCD de la part de l'APE et un don de 500 euros de l'Association Amstramgram. L'entreprise Bentley a renouvelé son don d'environ 7000 euros à la fin de l'année scolaire dernière.

Dates des prochains conseils d'école : mardi 14 mars et mardi 6 juin

Questions diverses

Voici les sujets que les parents ont souhaité aborder lors de ce conseil d'école.

Questions / sujets remontés à l'APE Biot Village :

- Cantine :

Les enfants se plaignent des quantités distribuées qui ne semblent pas toujours suffisantes pour les enfants. La qualité ne semble également pas toujours au rendez-vous, en particulier pour les protéines. Quelle seraient les possibilités d'amélioration ?

Ingrid Béry : il n'y a pas de problème de quantités (grammage étudié). Les enfants sont resservis en pain, légumes et féculents mais pas en protéines.

- Kidscare et flux de notifications continu :

Les parents se plaignent d'être noyés sous les notifications kidscare qui regroupent maintenant les communications écoles / mairie / Amstramgram / APE. Ils risquent de passer à côté d'informations vraiment importantes (fermeture d'école pour intempérie par exemple). Comment pourrait-on améliorer cela ?

Fabienne Delaître pense que ce sont surtout les messages nombreux et très longs d'une association qui posent problème aux parents. Les parents peuvent sélectionner les messages à lire grâce à leur objet (« Message de l'Association... »). Des parents des écoles élémentaires se plaignent de recevoir trop de messages des associations sur leur boîte mail personnelle, ce qui revient au même. Fabienne Delaître cherche une solution. En attendant, elle continuera à relayer ces messages dont la quantité devrait diminuer suite à la rentrée et aux élections. Concernant les messages urgents (type évacuation d'école), ils sont signalés avec un point d'exclamation.

- Commission cantine :

Si les commissions cantines sont de nouveaux envisagées pour l'année scolaire 2022/2023, serait-il possible de proposer aux parents d'élèves des créneaux favorisant la présence de tous, comme la pause méridienne ou la fin de journée ?

Ingrid Béry : Oui, cela sera possible via un doodle qui permettra à chacun de donner ses disponibilités. Ces réunions pourront aussi se faire en visioconférence.

- Élection des représentants de parents d'élèves :

L'an dernier le conseil d'école a voté son accord pour passer aux votes électroniques (simplification administrative + intérêt écologique). Pourquoi n'a-t-il pas été mis en place cette année ? Peut-on espérer que ce soit mis en place pour l'année prochaine ?

Fabienne Delaître : mis en place dans plusieurs académies, nous attendons que l'Académie de Nice fasse de même.

- Goûter :

Serait-il envisageable que la mairie propose (comme pour la cantine) un goûter équilibré aux enfants afin d'éviter les produits industriels et souvent de médiocres qualités nutritionnelles qui se retrouvent de facto dans les boîtes à goûter des enfants ?

Anne Dumas-Miton : Cantine en régie, pas de goûter fourni par les cuisines : cela demande des moyens humains et un coût financier importants.

- Préau :

Est-il possible d'installer dans la cour sous le préau, des portes-manteaux pour que les enfants puissent y déposer librement leurs vestes et gilets si nécessaire pendant les récréations. Cela semble très utiles aux périodes d'inter-saison de notre région où les chauds / froids sont fréquents, et se justifie car une fois en récréation les enfants, n'ont plus le droit de retourner aux portes-manteaux intérieurs.

Fabienne Delaître : Les enfants sont autorisés à aller poser ou à aller chercher leur veste pendant les récréations.

Questions / sujets remontés à l'APE Amstramgram Biot Village :

- Rentrée : Adaptation pas facile d'un petit nombre au sein d'un groupe déjà créé.

Réponse donnée en amont par Fabienne Delaître dans son point sur la rentrée.

- Cantine : Précision sur les horaires. Retours des enfants qui disent avoir faim et que l'on refuse de resservir. Impression que les quantités sont restreintes.

Anne Dumas-Miton : Pause méridienne de 11h30 à 13h30 / 2 services cantine 11h30/12h30, les classes de Mmes DELAITRE, MONTENON et FARGANEL mangent à 11h30 lundi / mardi et jeudi vendredi à 12h30. Les classes de Mmes NEGRO et MURIALDO, mangent à 12h30 le lundi / mardi et jeudi vendredi à 11h30.

Sur les quantités : réponse donnée plus haut par Ingrid Béry.

- Accueil du matin : un peu plus de personnel à l'accueil le matin serait un plus.

Anne Dumas-Miton : L'effectif en personnel encadrant est suffisant le matin. Il reste identique à l'année dernière. La commune n'est pas soumise à taux d'encadrement réglementaire.

- Accueil du soir : A quand le goûter fourni pour permettre à tous les enfants de manger équilibré ? Ne pas fournir les goûters expose les enfants à manger des gâteaux industriels et pleins de sucre car il est difficile de fournir un goûter maison, petit et nourrissant tous les jours quand les parents travaillent. Sans parler de n'aspect écologique... Horaire d'ouverture des portes. Pourquoi aucune photo de nos enfants durant la garderie pour voir ce qu'ils font ?

Réponse sur les goûters donnée plus haut par Anne Dumas-Miton.

Les horaires d'ouverture des portes sont affichées devant l'école et sur le site du GUPII.

Fabienne Delaître précise que les photos sur le temps scolaire sont censées montrer aux parents le travail effectué par les élèves en classe, ce qui n'est pas le cas du temps de garderie le soir.

- Suivi des progrès des enfants : comment suivre le progrès des enfants ? Besoin d'avoir un retour sur ce qui peut ou doit être fait pour son enfant et les enfants en général.

Fabienne Delaître : Le carnet de suivi des apprentissages des élèves est rendu deux fois par an aux parents. Si un enfant rencontre des difficultés, l'enseignante contacte les parents pour les en informer. A l'inverse, les parents peuvent demander un RDV à l'enseignante de leur enfant pour toute question. Lors de la réunion de rentrée d'information aux parents (ou celle effectuée en juin pour les nouveaux inscrits), les enseignantes expliquent aux parents les attendus de l'école et leur donnent des conseils pour la maison.

- Bus : A qui s'adresser pour changer les horaires du lapin marron ? Le bus lapin marron passe trop tôt. Plusieurs passages le soir pourraient-ils être envisageables ? Surtout quand il y a des travaux dans le village ...

Anne Dumas-Miton : Le transport scolaire est géré par la CASA / service ENVIBUS

- Personnel municipal : Quand la personne manquante en cuisine va-t-elle être remplacée ? Quel est l'impact pour le personnel de la maternelle sur cette absence ? Et pour nos enfants ?

Anne Dumas-Miton : En cas d'absence de personnel municipal, les services s'organisent pour maintenir le bon fonctionnement du service public et accueillir les enfants dans les meilleures conditions.

Les tâches de travail sont réparties entre les agents pour assurer le bon déroulement des temps de repas.

- Centre de loisirs : C'est la première année qu'ils y vont, je ne sais pas combien je vais être facturée. Mieux informer les parents en avance sur les sorties prévues pour prévoir les vêtements en conséquence par exemple. Peu de sorties pour les maternelles. Pourquoi sont-ils avec leurs manteaux et sac dès 17h alors qu'on peut les récupérer jusqu'à 18h30 ? Le prix est trop élevé pour les parents qui sont au plafond haut et qui ont plusieurs enfants. Trop cher pour 2 enfants

Il est préférable de poser les questions relatives au centre de loisirs au service concerné plutôt qu'en conseil d'école.

Fabienne Delaître demande aux associations de parents d'élèves de dorénavant bien vouloir faire remonter les questions de parents qui ne concernent que le conseil d'école et qui sont les plus représentatives des questionnements de l'ensemble des parents.

Clôture de la séance à 21 h.

Fait à Biot, le 11 octobre 2022.

Le Président

du Conseil d'Ecole : Fabienne DELAÎTRE

Le Secrétaire

de séance : Rachel FARGANEL